Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

G FUND GLOBAL GREEN BONDS *(compartiment de l'OPCVM GROUPAMA FUND GENERATIONS)*

Action E, C - Code ISIN : FR0013450301

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EURclôture couvert en euros, par le biais d'une gestion active effectuée dans l'univers des green bonds. Le compartiment, qui a pour objectif l'investissement durable, est investi dans des projets qui financent des activités favorisant l'atténuation et l'adaptation du changement climatique à hauteur de minimum 80 % de son actif net sur « des obligations vertes ».

Ce compartiment est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 9 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : Bloomberg MSCI GlobalGreen Bond index Total Return Index Value Hedged EUR.

Stratégie d'investissement :

Le compartiment sera investi au minimum à 80% de son actif net sur des « obligations vertes » dites « Green Bonds », qualifiées comme telles par l'émetteur. Une analyse interne viendra compléter cette sélection et valider le bénéfice environnemental des projets financés par ces obligations vertes. Les obligations peuvent être émises par des entreprises, banques, entités supranationales, banques de développement, agences, régions et États. Notre méthodologie interne d'analyse s'articule autour de 4 piliers :

- **Caractéristiques de l'émission**
- **caractéristiques de l'émetteur**
- **qualité environnementale des projets**
- **Transparence**

L'obligation ne sera pas qualifiée d'obligations verte selon notre méthodologie interne, si l'opinion est négative sur au moins un des critères définis ci-dessus.

L'analyse interne sera faite au plus tard un mois après l'entrée de l'obligation dans le fonds. Si l'obligation n'est pas qualifiée d'obligation verte selon notre méthodologie interne, le gérant s'engage à vendre l'obligation dans les 3 mois après la date de l'analyse.

Le compartiment aura néanmoins la possibilité d'investir jusqu'à 20% de son actif net, à titre de diversification, sur des titres dont les émetteurs affichent un fort engagement environnemental, sans que le véhicule d'investissement ne soit obligatoirement défini comme une obligation verte selon notre analyse ou celle des Green Bond Principle.

La notation ESG est effectuée sur 100 % des émetteurs

La principale limite de cette analyse ESG repose sur la qualité de l'information disponible car les données ne sont pas encore standardisées. Pour y pallier, l'analyse se concentrera sur les enjeux les plus matériels des secteurs et entreprises.

Le compartiment pourra investir dans des obligations à taux fixe, des EMTN (Euro Medium Term Note), des TCN (Titres de Créances Négociables), des certificats de dépôt, billets de trésorerie, EuroCP, titres d'Etat, des obligations à taux variable et indexées sur l'inflation, des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 10 % dans des contingent convertible bonds (Coco Bonds), émis par des institutions financières, afin de rechercher à capter un éventuel rendement plus élevé lié à leur subordination, en contrepartie d'un risque plus élevé.

La catégorie de notation inférieure à BBB- (notation selon l'agence de notation Standard and Poor's ou jugée équivalent) pourra représenter 10 % maximum de l'actif net du fonds.

Le compartiment est en permanence investi et/ou exposé sur les marchés de taux des pays appartenant à l'OCDE. Le compartiment pourra être investi en obligations d'émetteurs établis dans des pays hors OCDE dans la limite de 20 %.

La limite en cumul, en obligations d'émetteurs établis dans des pays émergents et en titres spéculatifs à haut rendement est fixée à 30 % maximum de l'actif net.

La fourchette de sensibilité se situe entre 0 et 10.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen afin de diversifier le portefeuille. Des trackers pourront être utilisés jusqu'à 10 %de l'actif net.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, ou couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net, le fonds pourra ainsi être surexposé jusqu'à 200% de l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie et à titre accessoire. Il pourra effectuer des dépôts, des prises en pensions, utiliser des OPCVM monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Un dispositif de plafonnement des rachats dit de *gates* ainsi qu'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative dit de *swing pricing* peuvent être mis en oeuvre par Groupama Asset Management. Pour plus d'information sur le fonctionnement de ces dispositifs, veuillez-vous reporter à la rubrique sur les *gates* et le swing pricing dans les modalités de souscription et de rachat du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**2,75 %**
Frais de sortie	**Néant**
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année	
Frais courants	**0,86 %**
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	**Néant**

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.
Les frais communiqués sont des frais estimés. Cette catégorie d'actions n'étant pas activée, les frais courants réels seront calculés sur la base des chiffres de l'exercice qui va clôturer le 30 septembre 2022 : Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de cet OPCVM, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.
Les frais sont à la charge de l'entreprise.

Performances passées

Votre catégorie d'actions ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Création du compartiment en date du 21 octobre 2019 par fusion absorption du FCP GROUPAMA OBLIG EUROPE créé le 5 décembre 1997.A l'issue de l'opération la date de clôture est passée à fin septembre.

Date de création de la catégorie d'actions : 21 octobre 2019.

Informations pratiques

Forme juridique : ; Compartiment de SICAV de droit français. Cette catégorie d'actions est réservée aux investisseurs souscrivant via des dispositifs d'épargne et deretraite entreprise prévoyant la prise en charge de tout ou partie des Frais de gestion des supports de placement par l'entreprise.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK
Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrite au nominatif pur, CACEIS Bank pour les catégories d'actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré et Groupama Epargne Salariale au titre de sa clientèle.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.groupama-am.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.groupama-am.com et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 novembre 2022.